

Besançon, le 20 septembre 2018

Direction Départementale des Territoires Service eau, risques, nature, forêt Unité forêt, faune sauvage, chasse et pêche

Participation du public - Synthèse des observations du public

Arrêté définissant les modalités de destruction de Grand Cormoran (Phallacrocorax carbo sinensis) pour la période du 23 septembre 2018 au 28 février 2019 dans le Doubs

Soumis à la participation du public du 28 août 2018 au 18 septembre 2018 inclus sur le site des services de l'Etat dans le Doubs

1 - Observation du public :

Aucune observation n'a été formulée par le public sur le projet d'arrêté définissant les modalités de destruction de Grand Cormoran (Phallacrocorax carbo sinensis) pour la période du 23 septembre 2018 au 28 février 2019 dans le Doubs.

2 - Décision:

1

L'arrêté est soumis à la signature.

Frédéric CHEVALLIER.

Chef d'unité